



## **Procès - verbal**

### **du Conseil de l'Ecole Doctorale ALL**

Séance du 13 mai 2013

UBO

**Etaient présents :**

**Président de séance :**

Jean Marc POINSOT, directeur de l'Ecole Doctorale Arts, Lettres, Langues

**Représentants des établissements :**

Florence VUILLEUMIER LAURENS, Laurent LEFORESTIER, Hélène MACHINAL,  
Pierre Henry FRANGNE, Jean Claude GARDES,

**Représentants des doctorants :** Sou Maëlla BOLMEY, Jeanne VAULOUP, Mathilde CAER,

**Personnalités extérieures à l'Ecole Doctorale ALL :** Vincent DUBREUIL,

**Votaient par procuration :** Isabelle DURAND LE GUERN, Timothée PICARD , Geoffrey WILLIAMS

**Etaient excusés :** Philippe HARDY, Daniel ATTALA, Sylvie BORSBOOM, Françoise LEZIART  
, N. TOCQUER

**Secrétaires de séance :**

Joëlle BISSON, François PELARD, Isabelle DAVID

### **Ordre du Jour**

1-Approbation du PV du 7 février 2013

2-Calendarier d'élection du nouveau directeur de l'ED

3-Contrats doctoraux : procédure 2013, présentation des sujets et composition de la commission  
d'audition

4-Calendarier de la rentrée

5-Journée de la recherche et cérémonie de remise des diplômes

6-Question diverses



Jean Marc POINSOT ouvre la séance à 11h50 et précise que pour son dernier conseil, il souhaitait une réunion en présentiel. Il remercie les membres présents.

Avant de commencer ce conseil, J.M. POINSOT souhaite informer les membres présents du décès récent de Rémi LE MARCHADOUR, qui a occupé les fonctions de directeur adjoint de l'Ecole Doctorale ALL de 2008 à 2012, il était en retraite depuis septembre 2012.

J.M. POINSOT rappelle l'ordre du jour.

### **1-Approbation du PV du 7 février 2013**

J.M. POINSOT propose d'ajouter le paragraphe suivant au point 5 (Doctorat dans le cadre VAE) du projet de PV :

*La procédure suivante est proposée :*

*-le conseil de l'ED se prononce sur la première étape : la recevabilité pédagogique*

*-la venue à soutenance est envisagée si les deux premiers rapports sont favorables (dont un fourni par une personne ayant une activité autre que l'enseignement et étant compétente pour apprécier la nature des acquis dont la validation est demandée)*

*-le jury final doit être composé au moins du référent (interne), d'un membre de l'ED (interne) et de deux enseignants chercheurs extérieurs, si le jury comporte trois membres en interne (en incluant par exemple le VP Recherche), il doit aussi en comporter trois en externe dont deux enseignants-chercheurs HDR et une personne compétente dans le domaine dont les acquis sont soumis à validation. »*

Ayant obtenu l'accord des membres du conseil, le PV est adopté à l'unanimité.

### **2-Calendarier d'élection du nouveau directeur de l'ED**

Jean Marc POINSOT annonce son départ à la retraite pour septembre 2013. Il précise aussi que pour l'ED SHS, V. DUBREUIL est démissionnaire. Le choix du nouveau directeur sera fait en conseil scientifique à l'Université Rennes 2 le 17 mai prochain. Fin mai, la candidature retenue par le CS sera soumise aux présidents de l'UBO et de l'UBS. Le nouveau directeur prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre.

La seule candidature déposée est celle de Pierre Henry FRANGNE, membre de ce conseil. J.M. POINSOT invite P.H. FRANGNE à présenter son parcours et ses motivations aux membres présents :

P. H. FRANGNE explique qu'il est arrivé à l'université RENNES 2 en 1994 en qualité de PRAG. Il est professeur des universités depuis XXX et directeur du master mention ARTS, il est aussi membre du CEVU. Si sa candidature à la direction de l'ED est acceptée, il démissionnera de ce mandat.

Il souhaite continuer la politique mise en place depuis 5 années par J.M. POINSOT et veillera à la collaboration entre les deux ED car il estime que c'est une association fructueuse. Il souhaite



veiller au recrutement de doctorants de bon niveau en y associant les directeurs de thèse et d'unité, dans un esprit d'équité et de clarté, particulièrement dans l'attribution des financements.

En application de l'arrêté de 2006, J. M. POINSOT propose de soumettre la candidature au vote des membres du conseil. M. FRANGNE quitte la salle pendant le vote.

La question soumise au vote est « Etes vous favorable à la candidature de P.H. FRANGNE au poste de directeur de l'ED SHS ? »

Absentions : 0

NON : 0

OUI : 12

### **3-Contrats doctoraux : procédure 2013, présentation des sujets et composition de la commission d'audition**

J.M. POINSOT rappelle le calendrier précédemment établi :

1-Vendredi **15 mars**- **Dépôt des projets initiés par les équipes** par chaque directeur d'unité de recherche (2 maximum) sous forme papier et fichier word adressé à Joëlle Bisson. Les directeurs des ED procéderont si nécessaire à une présélection des sujets sur la base de la qualité scientifique exigée par l'ED

2-**Publication des sujets retenus** sur le site de Rennes 2 et du Ministère le **15 avril**.

3-**Dépôt des dossiers de candidature par les étudiants** entre le 14 et le **31 mai** 2013 (voie électronique et dossier papier) au bureau des écoles doctorales

4-**Soutenance des masters** au plus tard le **21 juin**

5-**Sélection dans les unités de recherche** des candidats retenus pour chaque sujet publié le **21 juin**

6-**Auditions**: les convocations sont transmises par mail aux candidats pour une audition le **1er juillet** par la commission ad hoc

7- Réunion d'**interclassement et publication** des résultats le **2 Juillet**.

Il propose ensuite de déterminer la composition de la commission 2013 :

|                               |                                      |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| Le Directeur de l'ED :        | J.M. POINSOT                         |
| Les directrices adjointes :   | F. VUILLEUMIER<br>I. DURAND LE GUERN |
| 2 membres du conseil          | P.H. FRANGNE                         |
| Représentants des etabl.      | L. LEFORESTIER                       |
| Représentant des doctorants   | S.M. BOLMEY                          |
| Représentant socio économique | N. TOCQUER                           |



J.M. POINSOT présente les sujets sélectionnés par les établissements, puis les sujets proposés au titre des ARED à la Région Bretagne. Il précise que tous les sujets en art sont éligibles pour les ARED.

#### **4-Calendarier de la rentrée**

J. M. POINSOT propose le calendrier pour l'Université Rennes 2 :

Inscriptions administratives en doctorat des étrangers en situation de réinscription: mardis 17 et 24 septembre, 1er et 8 octobre.

Inscriptions administratives autres doctorants du 12 au 22 novembre 2013 de 13h30 à 16h30

Calendrier UBO à partir de fin septembre/UBS

Vendredi 11 octobre : Examen des candidatures par le Conseil de d'Ecole doctorale

Il rappelle la constitution du dossier :

#### **Le projet de thèse, développé sur 6/8 pages, doit comprendre :**

- la présentation du sujet et de sa problématique dans son contexte scientifique
- l'intérêt et l'originalité du sujet au niveau national et international ;
- le détail du corpus de données et de la méthodologie envisagée ;
- Les partenariats institutionnels et l'inscription dans un programme labellisé ;
- Le phasage ou calendrier de réalisation ;
- Une bibliographie critique et les objectifs de valorisation ;
- Les modalités de financement de la thèse (ou au cours de la thèse) ;
- Le projet professionnel après la thèse
- un relevé de note de master avec l'indication des notes moyennes

+ Un résumé de 2 pages (maximum) du master ou diplôme d'accès en thèse (y compris dossier de VAE), attestant de l'aptitude à la recherche

#### **5-Journée de la recherche et cérémonie de remise des diplômes**

Elle aura lieu à l'Université Rennes 2 le 12 juin prochain. La thématique retenue pour cette année est « Construction, interprétation, enjeux ». La remise des diplômes sera faite par la marraine, Francine DUGAST.



A l'UBO, une date de janvier est envisagée pour remettre les diplômes à l'ensemble des docteurs de l'année.

## 6-Question diverses

J.M. POINSOT informe les membres du conseil qu'à la suite du dernier conseil, le conseil scientifique R2 a été saisi de la demande d'enseignants de l'Université R2 et a voté la demande de dérogation. A partir de la rentrée universitaire 2013/2014, les maîtres de conférences non HDR pourront demander des dérogations d'encadrement pour :

- 1 direction et une codirection

ou - 2 codirections

J. M. POINSOT insiste sur la nécessité de vigilance aux prises de direction en fin de carrière des maîtres de conférence car ils ne peuvent pas bénéficier de l'éméritat et les maîtres de conférences non HDR ayant obtenu une dérogation ne peuvent pas poursuivre la direction de thèse après le départ en retraite.

F. VUILLEUMIER informe les membres du conseil que le Vice Président du Conseil Scientifique de l'UBO a fait voté au CS du 14 mars une proposition sur la langue de rédaction de la thèse : *Le français est la langue pour un diplôme français, mais dérogation possible dans les cas suivants :*

- *thèse préparée par un doctorant non francophone*
- *ou thèse co-dirigée par un chercheur non francophone*
- *ou « thèse sur publications » pour laquelle le corpus principal est constitué d'article(s) accepté(s), soumis ou à soumettre dans des revues internationales à comité de lecture*

- *Accepter l'anglais pour la rédaction de la thèse ou de l'HDR*

- *Accepter des mémoires de thèses ou d'HDR sur publications*

- *A minima une synthèse en français de 10% du mémoire*

- *Soutenance possible en anglais*

- *Demande de dérogation à faire au plus tard en 3e année d'inscription*

*Mise en place à la rentrée 2013.*

J.M. POINSOT rappelle qu'à l'Université Rennes 2, la langue de rédaction et de soutenance est le français sauf dans les cas de cotutelle ou de soutenance de doctorat inscrit dans les unités de recherche de langues ou langues régionales.

J.M. POINSOT rappelle la vigilance nécessaire pour les inscriptions : ne pas laisser s'engager des thèses de façon aventureuse.

Les questions diverses étant épuisées, J.M. POINSOT propose aux collègues brestois de présenter les activités de leurs unités.

F. VUILLEUMIER précise que l'ED ALL à l'UBS regroupe 2 unités de recherche, avec des chercheurs et des doctorants d'univers divers.

Le Centre des correspondances et journaux intimes est dirigé par E. FRANKALANZA. C'est une unité mixte de recherches qui organise beaucoup de colloques.



L'autre unité est HCTI Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image dirigée par J. C GARDES, membre du conseil. J.C. GARDES explique que HCTI est la réunion de 2 équipes brestoises et une lorientaise. Elle rassemble linguistes, spécialistes des lettres modernes, historiens, historiens d'arts autour de 4 axes :

- linguistique de corpus
- intermédialité et hiérarchisation
- tensions culturelles et politiques
- persistance de l'humain.

J.C. GARDES précise que HCTI organise chaque année plusieurs colloques.

J.C. GARDES propose aux membres présents de visiter l'espace recherche HCTI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.